

le Levant, croit-on que l'attitude prise par le gouvernement vis-à-vis de l'Eglise catholique ne soit pas de nature à la compromettre ? Tout se sait aujourd'hui. On lit les journaux à Constantinople et à Jérusalem ; et il n'est pas possible que la France persécute à Paris, ces mêmes Congrégations et renie sa "vocation religieuse", comme disait Lacordaire, sans perdre quelque crédit en Orient et sans donner aux puissances rivales, qui les cherchent, des prétextes au moins à lui disputer ce glorieux privilège. "Un gouvernement qui fait profession d'athéisme n'a plus qualité, disent-elles, pour protéger ni les Lieux saints, ni les catholiques." Tel était l'argument qui revenait sans cesse dans les violentes polémiques soulevées dernièrement dans la presse allemande, par les déclarations de Léon XIII, à l'occasion du voyage de l'empereur d'Allemagne en Palestine.

Si nous examinons aussi, nos Très Chers Frères, l'une après l'autre, toutes les mesures qui ont été prises pour écarter de nos institutions publiques et de notre vie sociale l'action du christianisme, toujours nous aurions quelque résultat fâcheux à signaler, non pas seulement pour telle ou telle catégorie de citoyens, mais pour le pays lui-même.

La France a-t-elle eu à se féliciter, par exemple, d'avoir poursuivi cet étouffement de l'idée religieuse jusque dans ces asiles de charité, dans ces refuges où l'Eglise s'ingéniait à consoler les malheureux ?

L'Assistance publique a été matériellement au-dessous de sa tâche, malgré l'énorme accroissement de la dépense ; mais la première victime, ce fut encore le pauvre.

Les temps sont durs pour l'ouvrier qui attend, de son salaire, le pain quotidien ; car, quoi qu'on dise, il n'y a pas toujours du travail pour tous ceux qui en cherchent. D'autre part, avec la foi qui s'éteint, la richesse est devenue plus insouciant et plus égoïste ; la misère moins résignée. Déjà les pauvres avaient pâti des sacrifices imposés aux catholiques par la loi scolaire, puis, des surcharges d'impôts qui pèsent sur les Congrégations ; et, n'avait-on pas songé à créer encore de nouveaux embarras aux curés, dans leur ministère de bienfaisance en interdisant aux Fabriques de quêter à l'Eglise pour les indigents ?

Au lieu de renvoyer les Sœurs des hôpitaux et des hospices, c'était justice au contraire, c'était sagesse d'encourager toutes les initiatives, de faire appel à tous les dévouements et de laisser aux malheureux ce dernier appui de l'espérance chrétienne. Car la haine des classes étant un ferment de discordes, c'est une politique dangereuse que d'exaspérer la souffrance du peuple.

Que dire maintenant, nos Très Chers Frères, des plaies morales de notre société ?

Quand les institutions, les livres, la presse, les théâtres, l'école surtout, depuis la classe primaire du village jusqu'aux chaires du haut enseignement, sèment tous les jours dans un pays des germes d'irrégion ; quand les pouvoirs d'argent, tout-puissants pour corrompre, disposent à leur gré de tous les ressorts de la vie sociale, l'esprit public se pervertit et les mœurs se dépravent. Et ce préjudice causé à la nation n'est pas le moindre ; car, si l'on a